



Caen, le 3 juillet 2012

C.A.P. Mutations B et C du 29 juin 2012 **(filiale "Gestion publique" - mouvements au 1^{er} septembre 2012)**

Les CAP Locales de catégories B et C ont été convoquées le 29 juin 2012 pour les mutations au 1^{er} septembre.

Tout d'abord, **les représentants FO-DGFIP** se réjouissent d'avoir pu obtenir la mutation au niveau national d'un agent rencontrant des difficultés familiales. La persévérance a payé, ce dossier étant suivi par **leurs représentants FO** en CAP Nationale. Nous pouvons regretter que dans le cadre de ce mouvement complémentaire, aucun agent supplémentaire n'ait pu être affecté dans le Calvados. Notre département en aurait eu bien besoin.

Les représentants FO-DGFIP, en préalable aux deux CAP de ce jour, ont lu la liminaire suivante :

CAP "B" et "C" Mutations au 1/9 du 29 juin 2012 : liminaire

Monsieur le Président,

Les suppressions massives d'emplois, essentiellement en catégorie C au cours de ces dernières années, constituent une véritable saignée dans les effectifs de la DRFiP du Calvados, ce qui n'est pas sans conséquences négatives sur les conditions de travail, sur les mutations et sur les règles de gestion.

Nous allons examiner ce jour, les mouvements de mutation de la filière gestion publique pour les catégories C et B. Ce mouvement est un véritable exercice d'équilibriste pour préserver les droits des agents et le nécessaire bon fonctionnement des postes et des services. **Les représentants FO-DGFIP** dénoncent ces suppressions d'emplois qui ont généré au fil du temps surnombres et bloquent les arrivées dans notre département.

Les représentants FO-DGFIP réaffirment que des mouvements d'une telle ampleur nécessitent la tenue de réunions préparatoires pour les organiser au mieux. Le mouvement C est indissociable du B et inversement.

Force est de constater que **Force Ouvrière** se trouve seul à demander une telle réunion. Cela va à l'encontre des agents qui s'en étonnent eux-mêmes et nous le disent.

Les représentants FO-DGFIP rappellent que ces réunions préparatoires permettent d'ajuster les mouvements en fonction des informations fournies par les Organisations syndicales et de donner un temps de réflexion avant la tenue de la CAP. Il semble tabou pour certains de mettre sur la table les informations détenues par tous pour parvenir à un projet de mouvement donnant satisfaction au plus grand nombre. Cet objectif devrait être celui de tout représentant syndical, il l'est en tout cas pour **FORCE OUVRIERE**.

Les représentants FO-DGFIP déplorent cette situation et en prennent acte.

Ils participeront activement ce jour aux débats pour faire respecter les droits et les desideratas des agents.

Sur l'intervention des seuls **représentants FO-DGFiP**, 6 mouvements supplémentaires ont pu être opérés. Le mouvement "C" est relativement limité, le mouvement B intègre l'affectation des promus par liste d'aptitude de C en B et les promus du concours de Contrôleur.

Tableau des Mouvements "C"

NOM	Affectation de départ	Affectation d'arrivée

⇒ **"Abstention"** des élus FO-DGFiP du personnel

Tableau des Mouvements "B"

NOM	Affectation de départ	Affectation d'arrivée
<p>Document non disponible !</p> <p><i>Désormais, pour obtenir ce type d'information, vous devez prendre contact avec le Secrétaire Départemental FO-DGFiP14 ou demander à recevoir les informations de la section par courriel</i></p> <p>Un formulaire est disponible sur le site FO-DGFiP14 à l'adresse suivante: http://www.fo-dgfi-p-sd.fr/014/ - rubrique "Nous contacter"</p>  <p>Nouvelle obligation faite aux Organisations Syndicales par la circulaire DGFiP en date du 22 août 2011, « relative aux conditions d'exercice du dialogue social »</p>		

⇒ **"Abstention"** des élus FO-DGFiP du personnel

Petit clin d'œil au collègue (qui se reconnaîtra) qui en optant finalement pour un second choix a permis à une autre collègue d'obtenir sa mutation.

Les élus FO-DGFiP en C.A.P. locales

Cadre B : Bruno GILBERT - Nathalie BLANCHOT - Patricia PRIoux
 Françoise DIMICOLI- Véronique LESUEUR - Brigitte JAMET

Cadre C : Eric GRANDMOUGIN - Géraldine TANQUEREL - Corinne BRIAND
 Philippe BEAUX - Audrey LAIGLE - Franck LECALVEZ

Expert Cadre C: Bruno GILBERT

Pour tout renseignement, appeler notre permanence syndicale
 au **02-31-38-34-61** ou adresser un message à : fo.drfi14@dgfi.p.finances.gouv.fr